

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

---

OBJET RÉUNION      **1<sup>er</sup> atelier participatif de Saint-Bonnet-du-Gard**

DATE RÉUNION      22 novembre 2023

LIEU RÉUNION      Salle des fêtes

PARTICIPANTS      **M. ALBISSER Raoul**  
**M. AUZAS Éric**  
**Mme BIANCOTTO Sophie**  
**M. BOISSIER Bertrand**  
**Mme BOULNOIS Monia**  
**M. DEBOEUR-BEYLESSE Michaël**  
**Mme GILLEBEERT Alexandra**  
**M. GILLIO Michel**  
**M. JAYMOND Yves-Noël**  
**Mme LACHAMBRE Nathalie**  
**M. LAFONT Rolland**  
**Mme LINGRAND Delphine**  
**M. MAURIN Michel**  
**M. VAN KERM Bruno**  
**M. NIALON Jean**

**M. Stéphane GAZABRE : UADG – Urbanisme**

EXCUSÉS

ABSENTS

DIFFUSION      **Présents, excusés, absents**

INFORMATION

RÉDACTEUR CR      Stéphane GAZABRE

DATE CR :      11 décembre 2023

---

**Le but de cette réunion** est de faire participer les membres du panel sélectionné sur la réflexion de l'aménagement de demain pour Saint-Bonnet-du-Gard

## **I. LE CONTEXTE**

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la commune de Saint-Bonnet-du-Gard a souhaité associer la population à l'élaboration du diagnostic et du projet de développement du village.

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

A cette fin, les modalités de concertation revêtent plusieurs formes. La commune met en place des réunions publiques, diffuse des informations sur l'état d'avancement des études dans divers supports de communication, met à disposition un registre de concertation pour ceux qui sont désireux d'émettre des idées constructives pour l'intérêt général de la commune.

En plus de cette concertation, la municipalité a souhaité aller plus loin en proposant des ateliers de travail à la population, dont le résultat viendra alimenter le processus d'élaboration de son document d'urbanisme.

Un appel à candidature a été lancé pour établir un panel initial d'une vingtaine de citoyens. L'objectif étant de constituer un panel le plus hétérogène possible au regard des critères d'âge, de sexe et des catégories socioprofessionnelles. Afin d'obtenir un panel le plus impartial possible des conditions d'accès au panel ont été édictées. Au vu du nombre de candidats, tous ont été sélectionnés.

## **II. CONSTITUTION DU PANEL**

A la date de rendu des actes de candidature, 15 bulletins ont été retournés au secrétariat de la Mairie. Une personne a renoncé à participer aux ateliers et le nombre définitif de candidats a été de 14. Lors du 1<sup>er</sup> atelier, une personne est venue et a été acceptée par l'ensemble des participants pour se joindre aux ateliers participatifs.

Les 15 candidats retenus se déclinent comme suit :

- Une proportion de 5 femmes pour 10 hommes ;
- Personnes dans la catégories d'âges 18-25 ans, 3 personnes ont entre 26 et 45 ans, 6 ont entre 46 et 65 ans et 6 ont plus de 66 ans ;
- La quasi-totalité (14 sur 15) du panel habite la commune ;
- 11 membres du panel sont propriétaires ;
- 3 membres travaillent sur la commune ;
- Ne sont pas représentées dans le panel des associations mais des membres font partis de certaines associations ;
- 5 membres du panel sont retraités ;
- Les professions représentées sont variées : industrie pharmaceutique, informatique, entrepreneuriat, immobilier, agriculture, médical, commerce, dans le service public, artisanat.

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

## III. LE DEROULEMENT DE L'ATELIER

### A. Explication du cadre de travail

L'accueil des participants s'est effectué par M. GAZABRE. Ce temps est l'occasion de collecter les coordonnées des membres pour pouvoir leur transmettre le compte-rendu et les tenir informés des prochaines réunions. C'est l'occasion, également pour eux, de faire connaissance.

Sur les 14 membres inscrits, une nouvelle personne est venue participer à ce 1<sup>er</sup> atelier. Ce qui porte à 15 participants.

Afin de replacer l'atelier dans la démarche d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), un bref rappel est fait car la procédure est faite ainsi qu'un rappel des modalités de la concertation mise en place par la commune.

M. GAZABRE continue en expliquant les objectifs de ce 1<sup>er</sup> atelier qui sont de réaliser un état des lieux de la commune avec ses points forts/atouts et ses points faibles/faiblesses. Ce « diagnostic du vécu » viendra compléter le diagnostic réalisé par l'équipe de bureaux d'études mandatée par la commune.

Les 15 participants se répartissent autour de 2 tables sur lesquelles sont déposés 5 plans de la commune (cadastre, photoaérienne et 3 cartes avec les risques), une feuille avec des mots clés ainsi que des post-it vert (atouts) et rose (faiblesses) et, des feuilles A4.

- Table n°1 composée de 7 personnes
- Table n°2 avec 8 personnes

L'organisation de cet atelier se déroulera en 2 temps :

- **Le 1<sup>er</sup> temps**, d'une durée de deux heures, sera de dresser le portrait du territoire en dégagant les atouts et les faiblesses de la commune et mettre en évidence ceux qui sont partagés par le plus grand nombre.  
Une restitution à l'ensemble du panel du travail effectué (thématiques abordées) est rapidement présentée par 1 personne de chaque table (du coup par M. GAZABRE car personne n'a voulu le faire)
- **Le 2<sup>ème</sup> temps** qui devait permettre de hiérarchiser et spatialiser les atouts et faiblesses n'ayant pu être fait. M. GAZABRE informe les membres du panel que ce travail sera demandé lors de l'envoi du compte-rendu pour permettre le travail du 2<sup>nd</sup> atelier.

Les thématiques ont été réparties entre les 2 tables :

- Table n°1 a travaillé sur les thématiques de :
  - Logements et Habitat
  - Équipements, services et réseaux
  - Mobilité et déplacements
- Table n°2 a travaillé sur les thématiques de :
  - Environnement (biodiversité, patrimoine, paysage et risques)
  - Agriculture et Tourisme
  - Économie (commerces, zones, artisans...)

*R/ Dans le cadre du travail, le panel a décidé d'échanger leur travaux afin que chacun puisse compléter corriger le travail fait par les autres.*

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

## B. Le retour des tables de travail

TABLE N° 1

### a. Sur la thématique Logement et Habitat

- **Synthèse des atouts :**
  - Lotissements discrets avec des points de vue sur le paysage,
  - L'harmonisation de la taille des parcelles,
  - La convivialité
  
- **Synthèse des faiblesses :**
  - La réglementation n'est pas respectée pour les murs de clôture (hauteur, enduit...)
  - Manque de végétations pour lutter contre les îlots de chaleur
  - Peu de locations immobilières à l'année,
  - Les espaces « poubelles » de la rue de Lédénon à revoir.

### b. Sur la thématique Équipements, services et réseaux

- **Synthèse des atouts :**
  - Présence de source,
  - Salle polyvalente,
  - Le terrain multisports mais strict minimum,
  - La fibre mais sous-dimensionnée pendant la saison touristique,
  - L'école du village très agréable et de qualité qui offre un lieu de rencontre et de convivialité
  - Présence d'équipements : 1 école, 1 salle polyvalente, la fibre qui permet de pouvoir travailler
  
- **Synthèse des faiblesses :**
  - Très peu de gestion des eaux pluviales
  - Plus de bibliothèque
  - Manque de structures pour les jeunes (sport, activités diverses, parc) , une aire de jeux limitée,
  - Eau potable par forage pour beaucoup,
  - Nombreuses fuites sur le réseau d'eau potable
  - Problème de sous-dimensionnement avec de nombreuses fuites du réseau de tout à l'égout,
  - Très peu de services : il manque des boîtes postales, des passages piétons, des toilettes publiques,
  - Communication inexistante avec le service municipal
  - Zones du PPRI aléatoires : prévoir une révision ,
  - Mauvaise communication de la Mairie ou incomplète : peu de réponses aux questions posées,
  - Nombre d'élèves en baisse constante,
  - Il manque 1 EHPAD ou une « villégiale »
  - L'éclairage public : il en manque à la rue du merle
  - Mauvais entretien du réseau d'eau potable

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

## c. Sur la thématique Mobilité et Déplacements

- **Synthèse des atouts :**
  - Situation géographique intéressante pour l'accès aux commerces et aux soins pour les personnes véhiculées (Remoulins, Nîmes)
- **Synthèse des faiblesses :**
  - Etat des voiries désastreux,
  - Navette manquante pour les personnes dépendantes vers Remoulins,
  - « Dos d'âne » et « casse-vitesse » sur la route départementale,
  - Problème d'accès au vieux village par les pompiers et les secours,
  - Manque de piste cyclable et passage piétons pour se rendre à Remoulins,
  - Route dangereuse pour la traversée du village : contournement à prévoir
  - La problématique des transports en commun : le village est mal desservi et les horaires des bus sont chaotiques
  - La route départementale 6086 trop traversante induisant du bruit, des nuisances avec les poids lourds
  - Il manque des bornes de recharge électrique
  - Pas de gestion du parking le week-end et des touristes,
  - Parking accessible depuis la RD : favoriser l'arrêt des personnes de passages dans le village pour les commerces (arrêt minute évoqué)

### TABLE N° 2

## a. Sur la thématique Environnement

- **Synthèse des atouts :**
  - Un patrimoine remarquable : baliveaux, église, fontaine, Maison romaine, les sources (Tartillet, Fontinelle, etc...), la garrigue
  - Secteur des « Garrigues basses » préservé des inondations mais pas du risque incendie
  - Présence d'une plaine fertile (zone agricole)
  - Présence de l'association du patrimoine (Saint-Bonnet du Gard passion patrimoine) pour l'entretien du patrimoine
  - Le paysage global de la commune avec sa proximité du Pont du Gard, les -,5 km de l'aqueduc.
- **Synthèse des faiblesses :**
  - Une partie de l'aqueduc n'est pas protégé et pas mis en valeur
  - Absence de mise en valeur de l'oppidum du Marduel et abandon du four à chaux communal
  - Cabane de « Bresse » : trou dans la roche vers Marduel
  - Il manque une table d'orientation à Marduel
  - Derrière le cimetière, présence d'une casse
  - Il est constaté aucun florissement, pas de fleurs dans le village pour l'égayer
  - Il est constaté aucune gestion des sources

## b. Sur la thématique Agriculture et Tourisme

- **Synthèse des atouts :**
  - La préservation du secteur de « Cante Perdrix » pour l'agriculture

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

## ○ Synthèse des faiblesses :

- Manque d'eau pour les cultures
- Manque de cohérence dans le zonage agricole prévu : prévoir une zone à proximité des infrastructures et des réseaux et ne pas la localiser à l'écart de tout avec un risque incendie présent.
- Absence de point de captage d'eau au niveau des sources
- Réseau BRL non disponible sur la commune : pas possible de se brancher dessus.

## c. Sur la thématique Économie

### ○ Synthèse des atouts :

- Présence de commerces : 3 restaurants, 1 bar, 1 Tabac, 1 épicerie, 1 presse, 1 épicerie ouverte en quasi non-stop, 1 garage, Le marché du mercredi et les puces le samedi

### ○ Synthèse des faiblesses :

- Il manque certaines activités comme une boulangerie, une vraie épicerie/primeur
- Il faudrait créer une ZAC au niveau du restaurant Coste belle pour l'accueil d'activités

## C. Le travail restant à faire

Faute de temps durant l'atelier, il est demandé aux membres du panel de voter avec un système de point (10 par membre) à répartir pour les aspects les plus importants pour chaque thématique travaillée par table. L'objectif étant de hiérarchiser ces éléments. Une fois les votes attribués, les points qui ont reçu le plus de votes vont servir de base pour le prochain atelier.

En voici le résultat (retour que de la moitié des participants) :

TABLE N° 1

### > THÉMATIQUE DEPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Objet	Vote	Total
1-Pas de transport en commun sur la commune / Mal desservi	1	1
2-Problème d'accès au vieux village pour les secours		
3-Manque de pistes cyclable et piétonniers en direction de Remoulins	2 2	4
4-Route départementale 6086 trop bruyante, dangereuse, trop de poids lourds → prévoir un contournement	2 1 1	4
5-Danger des voies carrossables dû à la vitesse (dos d'âne, « casse vitesse », état désastreux des routes)	3 3 3	9
6-Pas de gestion du parking les week-end et en période estivale		
7-Prévoir des déposes minutes pour favoriser l'arrêt des passants, revoir le stationnement le long de la RD	2	2

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

## > THEMATIQUE HABITAT

Objet	Vote	Total
1-Lotissement discret avec des points de vue sur le paysage, offrant de la convivialité		
2-L'harmonisation de la taille des parcelles	1 4	5
3-La règlementation n'est pas respectée pour les murs de clôture (hauteur, enduit...)		
4-Manque de végétation pour lutter contre les îlots de chaleur	1	1
5-Peu de locations immobilières à l'année		

## > THEMATIQUE ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET RESEAUX

Objet	Vote	Total
1- L'école du village très agréable et de qualité qui offre un lieu de rencontre et de convivialité		
2- Présence d'équipements : 1 école, 1 salle polyvalente, un terrain multisport (au strict minimum), la fibre qui permet de pouvoir travailler...		
3- ... mais la fibre mais sous-dimensionnée pendant la saison touristique		
4-Besoin d'une résidence personnes âgées		
5- Présence de sources		
6-Très peu de gestion des eaux pluviales	1	1
7- Plus de bibliothèque		
8-Manque de structures pour les jeunes (sport, activités diverses, parc) , une aire de jeux limitée	2	2
9-Eau potable par forage pour beaucoup		
10-Nombreuses fuites et mauvais entretien du réseau d'eau potable	2	2
11-Problème de sous-dimensionnement avec de nombreuses fuites du réseau de tout à l'égout	1	1
12-Très peu de services : il manque des boîtes postales, des passages piétons, des toilettes publiques	1 2 2	5
13-Communication inexistante avec le service municipal et mauvaise communication de la Mairie ou incomplète : peu de réponses aux questions posées	1 1 1	3
14-Zones du PPRi aléatoires : prévoir une révision		

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

15-Nombre d'élèves en baisse constante		
16-Il manque 1 EHPAD ou une « villégiale »		
17-L'éclairage public : il en manque à la rue du merle	5	5

TABLE N° 2

## > THEMATIQUE ÉCONOMIE

Objet	Vote	Total
1-Présence de commerces (3 restaurants, 1 bar, 1 Tabac, 1 épicerie, 1 presse, 1 épicerie ouverte en quasi non-stop, 1 garage, Le marché du mercredi et les puces le samedi)	1	1
2-Besoin de nouveaux commerces comme une boulangerie, une vraie épicerie/primeur		
3-Besoin d'une ZAC (Zone d'activités) au niveau du restaurant Coste Belle pour l'accueil d'activités artisanales	2 2	4

## > THEMATIQUE AGRICULTURE & TOURISME

Objet	Vote	Total
1-Préservation du secteur de « Cante Perdrix » pour l'agriculture	3 1	4
2- Manque d'eau pour les cultures, le réseau BRL non disponible sur la commune (pas possible de se brancher dessus)		
3-Manque de cohérence dans le zonage agricole prévu : prévoir une zone à proximité des infrastructures et des réseaux et ne pas la localiser à l'écart de tout avec un risque incendie présent		
4-Absence de point de captage d'eau au niveau des sources	2 2	4

## > THEMATIQUE ENVIRONNEMENT

Objet	Vote	Total
1-Un patrimoine remarquable : baliveaux, église, fontaine, Maison romaine, les sources (Tartillet, Fontinelle, etc...), la garrigue		
2-Secteur des « Garrigues basses » préservé des inondations mais pas du risque incendie	3 1	4
3-Présence d'une plaine fertile (zone agricole)		
4- Présence de l'association du patrimoine (Saint-Bonnet du Gard passion patrimoine) pour l'entretien du patrimoine	1	1
5-Le paysage global de la commune avec sa proximité du Pont du Gard, les -,5 km de l'aqueduc.		

UADG Urbanisme

73, allée KLÉBER – 34 000 MONTPELLIER

Tél. 06.12.17.70.29 – [uadg.urbanisme@hotmail.com](mailto:uadg.urbanisme@hotmail.com)



# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

6- Une partie de l'aqueduc n'est pas protégé et pas mis en valeur		
7- Absence de mise en valeur de l'oppidum du Marduel et abandon du four à chaux communal		
8- Cabane de « Bresse » : trou dans la roche vers Marduel		
9- Il manque une table d'orientation à Marduel	2	2
10- Derrière le cimetière, présence d'une casse	2 1	3
11- Il est constaté aucun florissement, pas de fleurs dans le village pour l'égayer	1	1
12- Il est constaté aucune gestion des sources		
13- Absence de zone d'énergies renouvelables (photovoltaïque...)	1	1

## IV. CONCLUSION

**Synthèse des atouts :** Les habitants apprécient profondément leur cadre de vie, tant du plan du patrimoine bâti et naturel, qu'au plan du paysage offert par les espaces boisés, la plaine agricole et les vues qui se dégagent depuis l'espace bâti. Ils ont montré tout au long du débat leur attachement au caractère rural et villageois de la commune sans oublier la nécessité de permettre le développement du village tant d'un point de vue économique, foncière et en lien avec les équipements. L'agriculture est importante pour le panel tant comme atout indéniable pour la commune que de faiblesse du fait de la difficulté rencontrée pour les agriculteurs à venir s'installer du fait de la présence du risque inondation et incendie.

**Synthèse des faiblesses :** Très attachés au patrimoine naturel de la commune, les membres du panel, ont exprimé leurs craintes quant à la perte ou la dénaturation du patrimoine bâti et forestier de la commune. Concernant le fonctionnement urbain, c'est surtout le problème de circulation et déplacement qui a dominé le débat (vitesse, sécurité autour de la RD6086). Le manque d'équipements est également ressorti ainsi que la problématique des formes de logements.

Malgré les débats sur différents points, un point a été abordé de manière transversale : le manque de communication et d'information des élus.

Le classement selon les thématiques abordées est le suivant :

- 1- **Les déplacements et la mobilité avec 20 points** dont la dangerosité et l'état de la RD6086 (13 points) puis le manque de pistes cyclables et piétonniers (4 points) ;
- 2- **Les équipements, services et réseaux avec 19 points** dont le manque de services proposés sur la commune et le problème de l'éclairage public (5 points chacun) ;
- 3- **L'environnement avec 12 points** dont la question des risques inondations et incendie sur le secteur des « Garrigues Basses » (4 points) suivi de la problématique des déchets derrière le cimetière (3 points) ;
- 4- **L'agriculture et le tourisme avec 8 points** dont la préservation du secteur de « Cante Perdrix » pour l'agriculture et la problématique des points de captage (4 points chacun) ;
- 5- **L'habitat avec 6 points** dont le principal point est l'harmonisation de la taille des parcelles (5 points) ;

# COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> ATELIER PARTICIPATIF

- 6- **L'économie avec 5 points** où il ressort le besoin d'une zone d'activités au niveau de Coste Belle (4 points).

Ce premier atelier a montré l'intérêt que les membres du panel portent à la démarche d'élaboration du PLU. Les participants se sont exprimés sur l'ensemble des thèmes abordés par le futur document et parfois au-delà (sujet ne relevant pas du PLU). Il ressort de cet atelier l'attachement profond des habitants de la commune au cadre de vie villageois de Saint-Bonnet-du-Gard **mais globalement, seuls les aspects négatifs ont été plus mis en exergue.**

Les membres du panel ont reçu le compte-rendu de cet atelier après que le vote de chaque participants ait été fait. Après leur avoir laissé une semaine et demi, seuls 7 ont répondu sur les 15. Ce présent compte-rendu sera transmis au conseil municipal.

## V. ANNEXES JOINTES

Aucune

## VI. PROCHAINES ÉTAPES

- Les membres du panel se retrouveront le **mercredi 13 décembre 2023 prochain à 18h30** (salle des fêtes).